

DEL2024\_04\_061

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 26  
Votants : 33



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### **ABSENTS / PROCURATIONS:**

Mme Peguy ETIENNE, M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **JURY D'ASSISES - TIRAGE AU SORT DES JURÉS APPELÉS À SIEGER À LA COUR D'ASSISES DE BOBIGNY EN 2025**

#### ***Sur proposition de Xavier LEMOINE.***

Le tribunal judiciaire de Bobigny transmet par arrêté préfectorale n°2024-0879 le tirage au sort sur la liste électorale des 102 personnes susceptibles d'être jurés d'assises pour l'année 2025.

Le tirage au sort des jurés d'assises est effectué en direct par le service du Guichet Unique et informatique le soir du conseil municipal du 24 avril 2024.

Le départ du courrier après le tirage au sort est prévu dès le 25 avril 2024.

Pour ce tirage au sort, les personnes de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025 seront retirées de la liste préparatoire.

DEL2024\_04\_061

A l'issue du tirage, un courrier d'information est envoyé à chaque électeur concerné. Ces derniers devront adresser au Guichet Unique au plus tard le 24 mai 2024, un récépissé de réponse indiquant leur profession.

Le tableau de la liste préparatoire devra être envoyé avant le 30 mai 2024 au greffe de la cour d'assises.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 67-557 du 12 juillet 1967 modifiée, relative à l'organisation des cours d'assises de la région parisienne,

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 259 et suivants et son article A.36-13,

Vu le décret n°2023-1256 du 26 décembre 2023 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon,

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-0879 fixant le nombre total et la répartition des jurés dans le ressort de la cour d'assises de Bobigny pour l'année 2025

Considérant que la liste du jury criminel du ressort de la cour d'assises de Bobigny doit comporter pour l'année 2025, 2000 personnes dont 34 issues de la liste électorale de Montfermeil,

Considérant que la liste préparatoire établie par la commune doit comporter un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit 102 personnes,

Considérant qu'il convient de désigner un agent territorial pour procéder au tirage au sort des jurés sur la liste électorale principale de Montfermeil en séance publique,

Considérant que le tirage au sort sera effectué à l'aide du logiciel Adagio qui gère la liste électorale et permet le tirage au sort de façon aléatoire des jurés parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale française de la commune,

Considérant que le tirage au sort des jurés effectué par le logiciel doit exclure :  
les électeurs de moins de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025,  
les électeurs en cours d'inscription, en cours de radiation et radiés archivés,  
les électeurs qui n'ont pas leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises c'est-à-dire du département s'il s'agit de la liste préparatoire,

Considérant que la population totale de la commune de Montfermeil est de 28 100 personnes et que le logiciel établit de manière aléatoire et confidentielle une liste préparatoire comportant 102 noms parmi les électeurs remplissant les conditions précitées,

### **Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. De désigner Madame Céline PILLET, agent territorial, pour procéder au tirage au sort des jurés.
2. De noter qu'à l'issue de ce tirage au sort, la liste n°1 a été tirée, saisie sur ordinateur, que le logiciel a découvert la composition de ladite liste et que Monsieur le Maire a procédé à la lecture des 102 noms et prénoms des personnes retenues sur la liste des jurés tirés au sort.

DEL2024\_04\_061

3. De prendre acte de la liste des jurés tirés au sort pour l'année 2025.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**33 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_062

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

#### ***Sur proposition de Xavier LEMOINE.***

L'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales impose la création d'une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour les collectivités territoriales de plus de 10 000 habitants.

Cette commission a pour principales missions d'émettre un avis sur tout projet de création de régie d'autonomie financière, de délégation de service public ou de partenariat, ainsi que d'examiner annuellement le rapport de chaque service public confié à un délégataire.

Le Conseil Municipal,

DEL2024\_04\_062

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1413-1 et L. 2121-33,

Considérant que les collectivités territoriales de plus de 10 000 habitants ont l'obligation de créer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils souhaitent confier à un tiers par convention de délégation de service public ou exploiter en régie dotée de l'autonomie financière,

Considérant que la CCSPL est présidée par Monsieur le Maire ou son représentant et qu'elle se compose de membres de l'assemblée délibérante par application du principe de la représentation proportionnelle, et d'associations locales nommées par le Conseil Municipal,

Considérant que la CCSPL est constituée pour la durée du mandat des élus qui la composent,

Considérant qu'il y a lieu de fixer la composition de la CCSPL à 5 membres de l'assemblée délibérante et 2 associations locales,

Considérant que 2 listes se sont présentées pour les membres de l'assemblée délibérante et que le dépouillement a été effectué, en séance, par Farid KACHOUR et Antoine JOUSSET en tant qu'assesseurs,

Considérant qu'il est proposé de nommer l'association ERAC et l'association LES P'TITS LOUPS comme associations locales, membres de la CCSPL.

#### **Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'acter la création de la Commission consultative des services publics locaux.
2. De dire que cette Commission sera composée de 5 membres de l'assemblée délibérante et 2 associations locales.
3. D'approuver le même nombre de membres suppléants pour les membres de l'assemblée délibérante que celui mentionné à l'alinéa précédent.
4. D'élire, conformément au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres titulaires et suppléants suivants :

##### **Membres titulaires :**

- M. Alain SCHUMACHER
- M. Franck BARTH
- M. Ludovic PERDRO
- M. Mouloud MEDJALDI
- Mme Angélique PLANET-LEDIEU

##### **Membres suppléants :**

- M. Antoine JOUSSET
- M. Laurent CHAINEY
- Mme Najat HASHAS
- Mme Maryline MARQUES
- M. Farid KACHOUR

5. De dire que les associations locales membres de la CCSPL sont les suivantes :
  - L'ERAC,
  - LES P'TITS LOUPS.

DEL2024\_04\_062

6. D'approuver le règlement intérieur de la CCSPL.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_063

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **FONCTIONNEMENT DU PARKING SOUTERRAIN - CREATION D'UN CONSEIL D'EXPLOITATION, APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DESIGNATION D'UN DIRECTEUR**

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Dans une volonté de renfort de l'attractivité commerciale en centre ville, le parking souterrain nommé parking du commerce aura vocation à offrir une offre de stationnement payante en centre ville. Le conseil municipal a délibéré à plusieurs reprises sur le dossier du parking notamment sur l'adoption d'un budget annexe et d'une grille tarifaire. Afin de poursuivre les démarches administratives, il est nécessaire de nommer un conseil d'exploitation, d'approuver le règlement intérieur et désigner un directeur.

DEL2024\_04\_063

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L1412-1 du Code général des collectivités territoriales qui précise que « les collectivités territoriales, leurs établissements publics, les établissements publics de coopération intercommunale ou les syndicats mixtes, pour l'exploitation directe d'un service public industriel et commercial relevant de leur compétence, constituent une régie soumise aux dispositions du chapitre Ier du titre II du livre II de la deuxième partie, le cas échéant, après avoir recueilli l'avis de la commission consultative des services publics locaux prévue à l'article L. 1413-1. »

Vu l'article L.2221-14 du Code général des collectivités territoriales qui impose aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale choisissant de gérer directement des SPIC, de recourir à la régie dotée de l'autonomie financière (ou à une régie personnalisée). Cette autonomie se traduit concrètement par l'existence d'organes spécifiques (conseil d'exploitation, directeur) et par l'adoption d'un budget propre,

Vu la délibération n°2023\_11\_186 du 16 novembre 2023 relative à la création d'un budget annexe au budget principal de la ville nommé parking, géré sous la nomenclature M4,

Vu la délibération n°2024\_01\_002 du 31 janvier 2024, relative à la tarification du parking nommé parking du commerce a été arrêtée,

Vu la délibération n°2024\_03\_022 relative à la création d'une régie autonome pour le fonctionnement du parking souterrain,

Considérant que pour finaliser les démarches administratives permettant de faire fonctionner cet équipement, il convient de désigner un conseil d'exploitation, d'approuver le règlement intérieur et de désigner une direction à cette régie,

Considérant que le Maire propose de désigner M. Jean ARSLAN pour le représenter en tant que Président du Conseil d'exploitation,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver la création du Conseil d'exploitation du parking souterrain « Parking du Commerce ».
2. D'approuver le règlement intérieur annexé,
3. De désigner M. Jean ARSLAN en tant que Président du Conseil d'exploitation.
4. De dire que le Directeur du Conseil d'exploitation est le responsable de la Police Municipale ou son représentant.



DEL2024\_04\_063

5. De dire que le règlement intérieur pourra être modifié par arrêté.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_064

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **TARIFICATION DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE ET PARKINGS NON COUVERTS DE LA COMMUNE DE MONTFERMEIL ET DU FORFAIT POST-STATIONNEMENT**

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Le développement urbain de la commune, la réalisation de projets d'envergures tels le Projet de Rénovation Urbaine sur la résidence des Bosquets, les différents projets de restructuration du centre-ville ancien (Fisac, OPAH RU, opération isolée ANRU, Zac Coeur de Ville), la présence d'équipements essentiels tels que l'hôpital et les Ormes, l'arrivée de la première phase du Tramway et bientôt d'une gare de la ligne 16 ont conduit la commune à mener une étude de mobilité, de stationnement et de jalonnement.

Les plans de circulation permettant de pacifier les rues pavillonnaires, devenues ces dernières années des rues de transit avec les applications de smartphone, ont commencé à être déployés sur certains quartiers. Ce déploiement va se poursuivre sur l'année 2024 accompagné de la mise en place du plan de jalonnement.

La question du stationnement est prégnante notamment en centre-ville ou sur des pôles d'attractivité. L'étude a démontré la nécessité de réglementer de manière différenciée les parkings du centre-ville afin qu'ils remplissent pleinement leurs rôles pour que chacun puisse trouver un stationnement selon l'usage et le temps qui lui est nécessaire, que ce soit pour se rendre aux commerces, dans les administrations et services de la commune ou à l'hôpital.

DEL2024\_04\_064

Or il s'avère que le parking des Jardins et la rue du Général Leclerc, actuellement en zone verte, sont dès le matin et pour la journée embolisés par des véhicules, souvent stationnés à cet endroit par des usagers prenant le bus pour se rendre au RER de Chelles.

Il convient donc de classer ce parking et cette rue désormais en zone orange avec des tarifs modérés sur les trois premières heures, auxquelles s'ajoutent les 30 premières minutes gratuites et les deux heures de la pause méridienne également gratuites, pour permettre aux visiteurs de l'hôpital ou aux usagers se rendant à un rendez-vous de pouvoir trouver aisément une place de stationnement. Au-delà de ces trois premières heures, le tarif se veut dissuasif pour éradiquer le stationnement journalier ventouse.

Le parking de l'Église, également à proximité de l'hôpital, permettra lui avec sa tarification adaptée, y compris les 30 premières minutes et les deux heures de la pause méridienne gratuites, un stationnement sur la journée entière pour les usagers devant subir une hospitalisation de jour.

Ce parking dessert également rapidement la rue Henri Barbusse, qui elle va bénéficier d'un parking souterrain permettant également un stationnement aisé.

De plus, la rue Henri Barbusse, actuellement en zone rouge, passera en zone bleue limitée à 30 minutes par disque horaire.

Aussi, il convient de revoir les zones de stationnement ainsi que leurs tarifications afin de réguler les mésusages et de permettre aux usagers des services et administrations de la commune de pouvoir se stationner selon leurs besoins.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-2 et L. 2333-87,

Vu le Code de la route,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, dite Loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbains,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 modifiée de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite Loi MAPTAM, et notamment l'article 63 qui a créé l'article L. 2333-87 du Code général des Collectivités territoriales et a préparé la réforme dite de « dépenalisation » du stationnement en voirie, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec la définition du Forfait Post-Stationnement en référence au coût du stationnement journalier sur voirie, d'où la nécessité de fixer cette valeur,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, qui, associée à la Loi MAPTAM, modifie les conditions de mise en place d'une politique de stationnement payant,

Vu la délibération n° 2016/198 du 23 novembre 2016 portant sur la tarification du stationnement sur la commune de Montfermeil,

Vu la délibération n°2017/148 portant sur la tarification du stationnement sur la commune et du Forfait Post Stationnement,

Vu les délibérations n°2018/051, n°2020\_09\_141 et n°2021\_03\_030, portant sur la modification de la délibération n°2017/148,

Vu l'arrêté n°2023\_309 du 20 octobre 2023 portant réglementation générale de la circulation et du stationnement sur la commune de Montfermeil,

Vu la convention spécifique relative à la mise en œuvre de la phase exécutoire du Forfait Post Stationnement, entre l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) et la ville de Montfermeil,

Considérant que le zonage des rues est fixé par Arrêté du Maire,

DEL2024\_04\_064

Considérant que le stationnement payant sur voirie est de compétence communale, avec pour conséquence une sanction pécuniaire pour non-paiement,

Considérant qu'il a été donné aux collectivités territoriales une pleine compétence sur la mise en place et l'organisation de la dépenalisation du stationnement payant,

Considérant que l'étude de mobilité, de stationnement et de jalonnement menée par la commune a démontré la nécessité de réglementer de manière différenciée les parkings du centre-ville afin qu'ils remplissent pleinement leurs rôles pour que chacun puisse trouver un stationnement selon l'usage et le temps qui lui est nécessaire, que ce soit pour se rendre aux commerces, dans les administrations et services de la commune ou à l'hôpital,

Considérant que le parking des Jardins et la rue du Général Leclerc, actuellement en zone verte sont dès le matin et pour la journée embolisés par des véhicules, souvent stationnés à cet endroit par des usagers prenant le bus pour se rendre au RER de Chelles,

Considérant qu'il convient donc de classer ce parking et cette rue désormais en zone orange afin de pouvoir appliquer une tarification plus dissuasive pour éradiquer le stationnement journalier ventouse et permettre ainsi aux visiteurs de l'hôpital de trouver aisément une place de stationnement,

Considérant que le parking de l'Église, également à proximité de l'hôpital permettra lui avec sa tarification adaptée, y compris les 30 premières minutes gratuites et également les deux heures de la pause méridienne gratuites, un stationnement sur la journée entière pour les usagers devant notamment subir une hospitalisation de jour,

Considérant qu'il convient donc d'adapter la tarification du stationnement sur les zones rouge, orange et verte, ainsi que celle des abonnements sur la zone verte,

Considérant que ces nouvelles dispositions doivent assurer un équilibre entre les différents secteurs de stationnement « zones verte, orange et rouge », mais aussi entre les différentes catégories d'usagers, que ce soient les résidents et professionnels dont l'entreprise est domiciliée sur la ville ainsi que leurs employés, qui souhaiteraient souscrire un abonnement mais également tout autre usager de la voie publique,

Considérant que pour permettre, lors des contrôles du stationnement sur voirie et parkings non couverts, l'identification de la qualité de résident, de professionnel ou d'employé ayant souscrit un abonnement, valable uniquement en zone verte, un enregistrement doit être établi préalablement dans le serveur du service gestionnaire, sis 4 rue de la Haute Futaie - 93370 Montfermeil. Dès lors, l'immatriculation du véhicule est reconnue dès la connexion, depuis les terminaux sur voirie. Après s'être acquitté du montant de son abonnement (mensuel ou trimestriel) un ticket valable pour la période choisie sera alors délivré à l'utilisateur qui devra l'apposer en évidence sur le tableau de bord du véhicule identifié,

Considérant qu'au regard de ce qui précède, il convient de fixer les droits de stationnement sur voirie et parkings non couverts, de créer une zone orange, d'actualiser le coût du stationnement, du Forfait Post-Stationnement et des abonnements et d'abroger les précédentes délibérations du même objet,

#### **Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. De définir comme suit les périodes d'application du stationnement payant sur toutes les zones :

Du lundi au samedi

De 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

Hors dimanche et jours fériés

Conformément à l'arrêté permanent portant réglementation générale de la circulation et du stationnement sur la commune, une période de gratuité de 30 minutes, conditionnée à la prise d'un ticket à l'horodateur, est appliquée une fois par jour et par véhicule. Le ticket de stationnement tiendra compte de ce temps de gratuité.

DEL2024\_04\_064

2. De fixer la nouvelle tarification du stationnement payant sur voirie et parkings non couverts, du Forfait Post-Stationnement ainsi que les tarifs des abonnements réservés aux résidents et aux professionnels dont l'entreprise est domiciliée sur la ville ainsi qu'à leurs employés, comme suit :

<b>ZONE VERTE</b>	
<b>Durée maximale 08h30</b>	
<b>DUREE EN H</b>	<b>TARIF en €</b>
30 mn	GRATUIT
45 mn	0,70 €
1h00	1,00 €
1h30	1,60 €
2h00	2,20 €
2h30	2,80 €
3h00	3,40 €
3h30	4,00 €
4h00	4,60 €
4h30	5,20 €
5h00	5,80 €
5h30	6,40 €
6h00	7,00 €
6h30	8,00 €
7h00	9,60 €
7h30	10,30 €
8h00	11,00 €
8h15	22,00 €
8h30	30,00 €

<b>ZONE ORANGE</b>	
<b>Durée maximale 08h30</b>	
<b>DUREE EN H</b>	<b>TARIF en €</b>
30 mn	GRATUIT
45 mn	0,90 €
1h00	1,50 €
1h30	2,25 €
2h00	3,00 €
2h30	3,75 €
3h00	4,50 €
3h30	5,25 €
4h00	6,50 €
4h30	7,00 €
5h00	8,50 €
5h30	9,25 €
6h00	10,00 €
6h30	12,00 €
7h00	14,00 €
7h30	16,00 €
8h00	18,00 €
8h15	22,00 €
8h30	30,00 €

<b>ZONE ROUGE</b>	
<b>Durée maximale 4h</b>	
<b>DUREE EN H</b>	<b>TARIF en €</b>
30 mn	GRATUIT
45 mn	1,10 €
1h00	1,60 €
1h30	2,30 €
2h00	3,00 €
2h30	5,50 €
3h00	11,00 €
3h30	22,00 €
4h00	30,00 €

<b>FORFAIT POST-STATIONNEMENT MINORÉ</b> Avec paiement dans les 5 jours à l'horodateur ou sur l'application dédiée. Au-delà, l'avis de paiement est envoyé par courrier postal à l'adresse indiquée sur le certificat d'immatriculation	25 €
<b>FORFAIT POST-STATIONNEMENT</b>	30 €
<b>TARIF DES ABONNEMENTS</b> Uniquement en zones vertes	
<b>Résidents</b>	<b>Commerçants/employés</b>
20 €/mois /véhicule	25 €/mois /véhicule
60 €/trimestre /véhicule	75 €/trimestre /véhicule

DEL2024\_04\_064

PIÈCES A FOURNIR POUR LA SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT		
Résidents	Commerçants	Employés
Carte grise (avec une adresse sur Montfermeil)	Carte grise	Carte grise
Carte d'identité	Carte d'identité	Carte d'identité
Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Kbis	Contrat de travail ou fiche de paie

- De dire que le paiement s'effectue par carte bancaire et/ou sur l'application mobile dédiée.
- D'approuver les modalités d'abonnement et de dire qu'aucun remboursement d'abonnement ne sera fait au prorata, en cas de départ anticipé de l'abonné.  
Pour permettre, lors des contrôles du stationnement sur voirie et parkings non couverts, l'identification de la qualité de résident, de professionnel ou d'employé ayant souscrit un abonnement, valable uniquement en zone verte, un enregistrement doit être établi préalablement dans le serveur du service gestionnaire, sis 4 rue de la Haute Futaie - 93370 Montfermeil. Dès lors, l'immatriculation du véhicule est reconnue dès la connexion, depuis les bornes sur voirie. Après s'être acquitté du montant de son abonnement (mensuel ou trimestriel) un ticket valable pour la période choisie sera alors délivré à l'usager qui devra l'apposer en évidence sur le tableau de bord du véhicule identifié.
- D'appliquer ces dispositions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- D'abroger les délibérations antérieures du même objet.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,

**Maria DA SILVA**



Le Maire,

**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_065

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE TECHNIQUE

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

La commission municipale technique se compose de douze membres titulaires et onze membres suppléants. Elle a vocation, conformément à l'article 23 du règlement intérieur du Conseil Municipal, d'examiner, en amont des conseils municipaux, les affaires municipales ayant une thématique technique.

Monsieur Emin SARACOZ ayant donné sa démission le 21 mars 2024 de son poste de conseiller municipal délégué, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire au sein de la commission municipale technique.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal, et plus particulièrement son article 23,

DEL2024\_04\_065

Vu la délibération n°2020\_11\_165 du 25 novembre 2020 relative à la désignation des membres de la commission municipale technique,

Vu la démission de Monsieur Emin SARACOZ du 21 mars 2024, de son poste de conseiller municipal délégué,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire au sein de la commission municipale technique,

Considérant que les sièges à pourvoir sont répartis de manière à ce que les listes des groupes minoritaires disposent chacune de leurs représentants dans la commission,

Considérant que le Conseil Municipal désigne nominativement les membres titulaires et suppléants des commissions municipales,

Considérant que M. BENMISSI remplace M. SARACOZ,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

De prendre acte de la désignation de M. BENMISSI comme nouveau membre titulaire de la commission municipale technique.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Naft SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.



DEL2024\_04\_066

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE LA GEOTHERMIE DE CHELLES (SMGC)**

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Suite à la démission de Monsieur Emin SARACUZ de son poste de conseiller municipal délégué, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant.

Le Syndicat Mixte est administré par un comité syndical composé de délégués titulaires, et d'un nombre identique de délégués suppléants.

Les délégués titulaires, qui ont voix délibérative, pourront se faire accompagner par les suppléants, à titre consultatif, ou se faire représenter par eux en cas d'absence ou d'empêchement.

La durée du mandat des délégués est identique à la durée du mandat des assemblées délibérantes des membres du Syndicat mixte les ayant désignés.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

DEL2024\_04\_066

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC), approuvés au comité syndical du 23 novembre 2020,

Vu la délibération n°2020\_12\_195 du 16 décembre 2020, relative à l'approbation des statuts de l'adhésion de la ville de Montfermeil du SMGC,

Vu la délibération n°2020\_12\_196 du 16 décembre 2020 relative à la désignation délégués de Montfermeil au syndicat mixte de géothermie,

Vu la démission de Monsieur Emin SARACOZ, le 21 mars 2024, de son poste de conseiller municipal délégué,

Considérant que chaque commune membre est représentée au SMGC proportionnellement à son nombre d'habitants soit, pour Montfermeil, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à remplacer le délégué titulaire en cas d'empêchement,

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau délégué suppléant,

Vu la candidature de Madame Maria DA SILVA,

Considérant que le Maire propose le vote à main levée,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'accepter le vote à main levée,
2. De procéder à la désignation, parmi les membres du Conseil Municipal, de Madame Maria DA SILVA en tant que délégué suppléant au Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

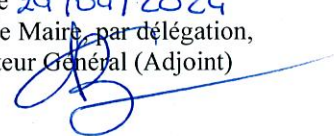
Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_067

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SEIN DU CLUB DES ACTEURS DU GRAND ROISSY**

#### ***Sur proposition de Xavier LEMOINE.***

Le « Club des Acteurs du Grand Roissy » - CAGR a été créé au 1<sup>er</sup> juillet 2018 suite à la fusion de l'Association des Collectivités du Grand Roissy et de Pays de Roiss-CDG.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-33,

Vu les statuts du Club des Acteurs du Grand Roissy,

Vu la délibération n°2020\_06\_071 du 02 juin 2020 relative à la désignation des représentants de la commune de Montfermeil à l'Association du Grand Roissy,

Vu la démission de Monsieur Emin SARACOZ du Conseil Municipal le 21 mars 2024

DEL2024\_04\_067

Considérant que chaque commune membre peut désigner un membre titulaire et un membre suppléant,

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant suppléant,

Vu la candidature de Monsieur Franck BARTH,

Considérant que le Maire propose le vote à main levée,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'accepter le vote à main levée.
2. De désigner Monsieur Franck BARTH en tant que représentant suppléant au Club des Acteurs du Grand Roissy.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_068

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLEANT DE LA COMMUNE DE MONTFERMEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)**

### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 117 collectivités territoriales adhérentes.

Son comité syndical est composé de conseillers municipaux élus par chaque commune suppléante, à raison d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-7,

Vu les statuts du SIPPEREC,

DEL2024\_04\_068

Vu la délibération n°2020\_06\_066 du 02 juin 2020 relative à la désignation des délégués de la commune de Montfermeil au SIPPAREC,

Vu la démission de Monsieur Emin SARACOZ du Conseil Municipal le 21 mars 2024

Considérant que chaque commune membre peut désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité syndical du SIPPAREC,

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant suppléant,

Vu la candidature d'Antoine JOUSSET,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

Dé désigner Monsieur Antoine Jousset comme délégué suppléant au SIPPAREC et de l'autoriser à accepter toutes fonctions ou mandats au sein du syndicat.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_069

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO**

#### ***Sur proposition de Xavier LEMOINE.***

Suite à la démission de Monsieur Emin SARACUZ de son poste de conseiller municipal délégué, il convient de désigner un nouveau représentant.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article L. 2121-33,

Vu le Code de l'éducation, et plus particulièrement l'article D. 411-1,

Vu la délibération n°2020\_06\_078 du 2 juin 2020 relative à la désignation des représentants du conseil municipal au sein des conseils d'école,

DEL2024\_04\_069

Vu la démission présentée par Monsieur Emin SARACOZ de son poste de conseiller municipal délégué le 21 mars 2024,

Considérant, la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de Monsieur le Maire au sein du conseil d'école de l'école maternelle Victor Hugo,

Considérant que le Maire propose la désignation de M. Karim BENMISSI

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

D'acter la désignation de M. BENMISSI en tant que représentant du Maire au sein du conseil de l'école maternelle Victor Hugo.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,

Directeur Général (Adjoint)



DEL2024\_04\_070

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **ADHESION A LA MISSION D'INTERIM TERRITORIAL DU CIG PETITE COURONNE**

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L. 452-44 et L. 452-30,

Vu le projet de convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Petite Couronne,

Considérant que la collectivité doit régulièrement faire face à des besoins de recrutements temporaires, afin d'assurer la continuité des services,

DEL2024\_04\_070

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver la convention d'adhésion à la mission d'intérim territorial proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, ci-annexée.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuelles demandes de remplacements.
3. De dire que les dépenses ainsi envisagées seront imputées sur le budget de l'exercice en cours.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



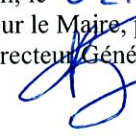
Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 02.05.2024  
Au Représentant de l'Etat  
Publié le 02.05.2024  
Montfermeil, le 02.05.2024  
Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



DEL2024\_04\_071

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU.

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**SUBVENTION ATTRIBUEE AU CLJ (CENTRE DE LOISIRS JEUNESSE GRAND ENSEMBLE LES BOSQUETS) POUR L'ANNEE 2024**

### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Le centre de loisirs Jeunesse Grand Ensemble Les Bosquets (CLJ) a pour mission principale de prévenir et diminuer la délinquance sur le Grand Ensemble les Bosquets des villes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil.

Le CLJ organise ainsi des activités sportives renforcées par des actions de sensibilisation au respect de la loi et au devoir de mémoire, ces actions sont complétées par des animations socio-éducatives.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1611-4,

Vu la loi n°2000-320 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et plus particulièrement les articles 9-1 et 10-1,

DEL2024\_04\_071

Vu le décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016 précisant les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations,

Vu la demande de subvention déposée par le CLJ le 1<sup>er</sup> mars 2024, pour un montant de 3 800 euros auprès de la ville de Montfermeil,

Considérant que le Centre de Loisirs Jeunesse Grand Ensemble Les Bosquets présente une demande de subvention ayant pour objet la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution du développement d'activités ou encore au financement global de son activité.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver la demande de subvention déposée par l'association Centre de loisirs Jeunesse Grand Ensemble Les Bosquets, d'un montant de 3 800 euros, pour l'année 2024.
2. D'autoriser Monsieur le Maire a signer tout document afférent.
3. De dire que la dépense est inscrite au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,

**Maria DA SILVA**



Le Maire,

**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_072

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **PROJET PORTANT SUR L'ELARGISSEMENT DE LA RUELLE DE LA TUILERIE ET LA CREATION D'UN SQUARE - APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF**

#### *Sur proposition de Alain SCHUMACHER.*

Dans le cadre du projet d'élargissement de la ruelle de la tuilerie et la création d'un square, la commune a conclu un marché de Maîtrise d'œuvre avec le groupement de maîtrise d'œuvre dont le cabinet d'architecture « Groupe d'architecture Ellipse » est le mandataire du groupement.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a rendu un avant-projet définitif conforme au programme reprenant les demandes complémentaires de la maîtrise d'ouvrage.

Les modifications programmatiques suivantes sont à l'initiative de maîtrise d'ouvrage :

- La ruelle et le square devront être une seule et même entité, il n'y aura pas de dissociation entre les deux. Ainsi, lors de la fermeture du square, il n'y aura plus de passage possible entre la rue Paul Bert et la rue Commandant Caroline Aigle

Le délai d'exécution des travaux est estimé à 12 mois (période de préparation comprise). Le coût prévisionnel définitif des travaux est donc fixé à 603 979 € HT (valeur mars 2024). Ce coût comprend les travaux demandés au programme initial ainsi que les modifications programmatiques qui ont très peu d'impacts financiers.

1/2

DEL2024\_04\_072

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L 2122-21,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L 2432-1, L 2432-2, R 3432-6, R 2432-7, R 2194-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2022 portant approbation et fixation et de l'enveloppe financière affectée aux travaux du projet d'élargissement de la ruelle de la Tuilerie et la création d'un square.

Vu la décision du Maire en date du 8 novembre 2023 portant signature du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet d'élargissement de la ruelle de la Tuilerie et la création d'un square.

Vu le marché n°202323 portant sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'élargissement de la ruelle de la Tuilerie et la création d'un square.

Considérant que la maîtrise d'ouvrage s'est vu remettre l'avant-projet définitif,

Considérant que l'avant-projet définitif comprend des modifications programmatiques.

Considérant qu'au stade APD, il convient de fixer le coût prévisionnel définitif,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver l'avant projet définitif de l'opération d'élargissement de la ruelle de la Tuilerie et la création d'un square.
2. De fixer le coût prévisionnel définitif des travaux à 603 979 € HT (valeur mars 2024),
3. De dire que la dépense est prévue au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_073

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF VACANCES APPRENANTES PRINTEMPS 2024 DANS LE 1ER DEGRE**

#### *Sur proposition de Marie-Claude HUART.*

Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.

Ce dispositif est l'occasion de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs pendant les vacances scolaires qui peuvent pour certains élèves parmi les plus fragiles constituer un risque de rupture et de décrochage scolaire important.

Il répond à trois enjeux essentiels :

- lutter contre le décrochage scolaire en conservant le lien avec l'école pendant la période cruciale des vacances scolaires et en proposant un programme de renforcement scolaire pour les élèves qui en ont besoin.
- permettre à des enfants qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances de bénéficier d'actions éducatives, culturelles, sportives et de plein air.

DEL2024\_04\_073

- ouvrir la sensibilité des jeunes aux enjeux contemporains du climat et de la biodiversité grâce à des activités de découverte de la nature.

Les élèves s'inscrivent sur la base du volontariat. Il revient toutefois aux membres de la communauté éducative d'identifier les élèves qui pourraient tirer bénéfice du dispositif et de les encourager à s'inscrire.

De nombreuses activités éducatives dans les domaines scolaire, culturel, sportif et de loisirs sont proposées. Elles dépendent du projet éducatif intégré au projet d'établissement.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment l'article L. 2125-1,

Considérant que la ville de Montfermeil soutient le dispositif vacances apprenantes en mettant les locaux de l'école élémentaire J.B.Clément à disposition de l'Education Nationale durant les vacances de printemps 2024,

Considérant qu'il est nécessaire de préciser l'organisation et les conditions relatives à la mise à disposition des locaux constitués des salles de classe, des sanitaires et tout autre lieu nécessaire aux activités par la signature d'une convention,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'approuver la convention de mise en œuvre du dispositif vacances apprenantes printemps 2024,
2. De dire que les locaux seront mis à disposition à titre gracieux durant cette période.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annexée et tout document afférent à la mise à disposition.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

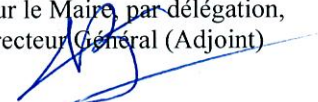
Transmis le 02.05.2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 02.05.2024

Montfermeil, le 02.05.2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.



DEL2024\_04\_074

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **PARTICIPATION FINANCIERE ATTRIBUEE A LA CONFECTION DE VETEMENTS A L'OCCASION DU DEFILE DES CULTURES ET CREATION**

#### ***Sur proposition de Serge CADIO.***

Le Défilé des Cultures et Création, organisé chaque année par la ville de Montfermeil, vise à proposer un événement fédérateur ayant pour levier la culture. Un moment de partage, où chacun peut valoriser ses origines ainsi que le patrimoine artistique et culturel français à travers son savoir-faire.

A cet effet, pour encourager les pratiques amateurs, une participation financière à hauteur de 30 euros est attribuée aux associations et personnes individuelles inscrites à cette manifestation par vêtement confectionné.

La temporalité de l'événement ayant changé, il convient de modifier la période de remboursement en conséquence.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2024\_04\_074

Vu la Délibération n°2015/271 du 19 octobre 2015 relative à la participation financière attribuée à la confection de vêtements à l'occasion du Défilé des Cultures et Création,

Considérant l'intérêt social, culturel et artistique pour la ville de Montfermeil d'organiser le Défilé des Cultures et Création,

Considérant qu'il y a lieu d'encourager et soutenir les créations,

Considérant que le Défilé des Cultures et Création se tient désormais sur la période du printemps,

Considérant qu'il convient de modifier la période de remboursement et de préciser les conditions,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'autoriser le service Culturel à financer l'achat de tissus ou accessoires nécessaires à la réalisation de vêtements pour le défilé.
2. De fixer la participation financière à hauteur de 30 €, par vêtement, réglée sur la régie d'avances « service Culturel » de la ville de Montfermeil.
3. Le remboursement s'effectuera à compter du 1er avril au 30 juin de l'année civile, sur présentation de(s) facture(s) réglée(s) au nom du participant qui effectue la dépense.
4. Les modalités de cette participation et les modalités de remboursement resteront applicables jusqu'à une prochaine modification.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_076

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

#### *Sur proposition de Xavier LEMOINE.*

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à son Maire, sans aucune réserve et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières déléguées,

**Le Conseil Municipal a pris acte des décisions suivantes :**

NUMERO	DATE	TITRE
DEC2024_050	08/03/2024	DECISION PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROITS DE REPRESENTATION D'UNE EXPOSITION SENSORIELLE AVEC LA COMPAGNIE RESNONVERBA DU 11 AU 22 MARS 2024

DEL2024\_04\_076

DEC2024_051	11/03/2024	DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR LE STATIONNEMENT PAYANT PAR HORODATEUR
DEC2024_052	11/03/2024	DECISION PORTANT LA REALISATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RAVALEMENT DE L'HOTEL DE VILLE
DEC2024_053	11/03/2024	DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES SON ET LUMIERE
DEC2024_054	11/03/2024	DECISION PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES SON ET LUMIERE
DEC2024_055	12/03/2024	DECISION PORTANT CONTRAT DE MISE EN OEUVRE, D'HEBERGEMENT, DE MAINTENANCE ET DE SUPPORT DE WEB-GFC AVEC LA SOCIETE LIBRICIEL SCOP
DEC2024_056	12/03/2024	DECISION PORTANT AVENANT AU CONTRAT D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE SUR LES PROGICIELS ATAL II ET E-ATAL AVEC LA SOCIETE « BERGER LEVRAULT »
DEC2024_057	12/03/2024	DECISION PORTANT REINSTALLATION DES PROGICIELS D'ARPEGE SUR LA NOUVELLE INFRASTRUCTURE, ACQUISITION DE NOUVELLES LICENCES DE BASES DE DONNEES, CONVERSION DES BASES DE DONNEES ET MAINTENANCE DES NOUVELLES LICENCES
DEC2024_058	12/03/2024	DECISION PORTANT SIGNATURE DE DEVIS VALANT CONTRATS AVEC L'UGAP POUR LA MISE EN PLACE, L'HEBERGEMENT ET LA MAINTENANCE DE LA SOLUTION D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE ASALAE DE L'EDITEUR LIBRICIEL SCOP AINSI QUE DU MODULE VERSAE ET DES PACKS PASTELL NECESSAIRES AU RACCORDEMENT DES LOGICIELS METIER URBANISME, RH ET MARCHES
DEC2024_059	13/03/2024	DECISION PORTANT SUPPRESSION DU 2EME BRANCHEMENT ELECTRIQUE 30 RUE DE COURTAIS PDL 22433429748093
DEC2024_060	13/03/2024	DECISION PORTANT AVENANT AU CONTRAT DE SERVICE C2214138 RELATIF AUX PROGICIELS ARPEGE
DEC2024_061	13/03/2024	DECISION PORTANT DÉCISION PORTANT SUR LES TRAVAUX DE SUPPRESSION D'OUVRAGES DE GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE LA DEMOLITION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE
DEC2024_062	13/03/2024	DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN ACCORD CADRE DE FOURNITURE COURANTE ET DE SERVICE RELATIF A DES PRESTATIONS DE DIAGNOSTICS AMIANTE, PLOMB ET PERFORMANCE ENERGETIQUE
DEC2024_063	14/03/2024	DECISION PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAL ENTRE LA VILLE DE MONTFERMEIL ET L'ASSOCIATION ORDRE DE MALTE
DEC2024_064	25/03/2024	CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE PORTANT SUR LA LOCATION INSTALLATION D'UN CHAPITEAU SUR PLANCHER POUR L'INSTALLATION DU RESTAURANT EPHEMERE DANS LE CADRE DU SPECTACLE SON ET LUMIERE « LA BELLE ET LA BETE » 2024 DE LA VILLE DE MONTFERMEIL

DEL2024\_04\_076

DEC2024_065	09/04/2024	DECISION PORTANT SUR LA SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE DECONSTRUCTION DU BATIMENT 2 DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JOLIOT CURIE
DEC2024_066	09/04/2024	DECISION PORTANT SUR LA SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRICITE POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX
DEC2024_067	09/04/2024	DECISION PORTANT SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE ET CVC POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX
DEC2024_068	11/04/2024	DECISION PORTANT SUR LA RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE, A TITRE ONEREUX, POUR UNE DUREE D'UN AN, D'UN LOGEMENT COMMUNAL, SITUE 81 BIS AVENUE DES MYOSOTIS A MONTFERMEIL
DEC2024_069	11/04/2024	DECISION PORTANT SUR LA RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE, A TITRE ONEREUX, POUR UNE DUREE D'UN AN, D'UN LOGEMENT COMMUNAL, SITUE 74 AVENUE DES MARGUERITES A MONTFERMEIL
DEC2024_070	11/04/2024	DECISION PORTANT SUR LA RECONDUCTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE, A TITRE ONEREUX, D'UN LOGEMENT COMMUNAL, SITUE 73 AVENUE DES MYOSOTIS A MONTFERMEIL
DEC2024_071	11/04/2024	DECISION PORTANT SUR L'ORGANISATION DE LA BABY BROCANTE - BROCANTE DE PUERICULTURE ET VETEMENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**

**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 29/04/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/04/2024

Montfermeil, le 29/04/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

DEL2024\_04\_075

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 34



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à Mme Djena DIARRA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

Mme Maria DA SILVA a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT N°23-184 ENTRE LA CAF DE SEINE-SAINT-DENIS ET LA VILLE DE MONTFERMEIL AU TITRE DE L'AXE 2 "ACCES AUX FAMILLES FRAGILES AUX MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE"**

### *Sur proposition de Maria DA SILVA.*

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face à un handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention d'objectifs et de financement n° 23-184 proposée par la CAF au titre de l'axe 2 Du Fonds Publics et Territoires « accès aux familles fragiles aux modes d'accueil de la petite enfance » pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Considérant que la convention 23-184 définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de l'aide financière au fonctionnement du projet « crèche à vocation d'insertion professionnelle »,

1/2

DEL2024\_04\_075

Vu les objectifs de la CAF de Seine-Saint-Denis qui visent à soutenir des services d'accueil ou des actions dont le fonctionnement est adapté aux besoins des publics ciblés qui répondent aux caractéristiques suivantes :

- proposer un offre d'accueil à temps complet, partiel, ou sur des temps occasionnels au sein d'un Eaje ou en accueil individuel ;
- mettre en place des actions de soutien aux démarches d'insertion sociale ou professionnelle des familles en situation de pauvreté ;
- s'inscrire dans un réseau partenarial, à l'échelon du quartier, de la commune ou du département pour faciliter l'identification des familles et lutter contre le nonaccès ;
- apporter une information individualisée aux familles sur le fonctionnement des modes d'accueil de la petite enfance, les aides financières et les coûts à leur charge ;
- objectiver le coût lié à la mise en œuvre du projet,

Considérant le projet éducatif local de la ville de Montfermeil,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention n°23-184 conclue pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 ainsi que tout document et avenant y afférent.
2. De dire que la présente convention encadre les modalités de versement de l'aide financière après réception des pièces justificatives précisées à la convention.
3. De dire que ladite subvention sera inscrite au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**34 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
**Maria DA SILVA**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

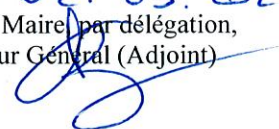
Transmis le **02.05.2024**

Au Représentant de l'Etat

Publié le **02.05.2024**

Montfermeil, le **02.05.2024**

Pour le Maire par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.